



Québec, le 22 mars 2005

Madame Claudette Journault
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et des réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand et ce, à compter du 30 mars 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des *Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une consultation du public sur les projets précités.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 22 mars 2005

Madame Christiane Courtois
Membre additionnelle au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6


Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et des réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand et ce, à compter du 30 mars 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des *Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une consultation du public sur les projets précités, commission qui sera présidée par madame Claudette Journault.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 22 mars 2005

Monsieur Pierre André
Membre additionnel au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et des réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand et ce, à compter du 30 mars 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des *Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une consultation du public sur les projets précités, commission qui sera présidée par madame Claudette Journault.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE